

M. L'INTENDANT GAYARD. — Le 19 août, au matin, lorsque j'ai établi le bilan de la situation du 4<sup>e</sup> corps, il s'est trouvé que ce corps, qui, le 14, avait environ quinze jours de vivres, se trouvait réduit à quatre jours et demi de vivres et trois jours d'avoine. C'est avec ces ressources qu'a commencé pour nous la période de stagnation sous les murs de Metz. Il en est résulté pour nous la nécessité de faire appel, dans un délai excessivement court, aux ressources de la place.

Le 4<sup>e</sup> corps, en effet, était établi sous le fort de Plappeville, par conséquent il n'avait aucune espèce de ressources disponibles; nous n'avions en avant de nous qu'un seul point, Moulins-les-Metz, où il nous fût possible de trouver quelques vivres, surtout des liquides.

J'ai utilisé, sous ce rapport, tout ce qui était humainement possible de ramasser; je crois n'avoir rien laissé après moi; j'ai vidé à peu près tout ce village, et j'en ai rapporté non-seulement du vin, des pommes de terre, des vivres de toute espèce, mais encore du blé en gerbe dont j'ai recueilli environ 2,500 quintaux.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne vous êtes pas aperçu que la liberté qui a été laissée à chaque corps de faire ses achats ait amené aucun renchérissement dans les denrées, et qu'il se soit établi une espèce de concurrence par suite de cette liberté?

M. L'INTENDANT GAYARD. — Pardon: cette faculté de s'approvisionner par achats individuels a eu pour résultat d'augmenter le renchérissement des vivres, qui a pris des proportions très-considérables.

M. L'INTENDANT BAGÈS. — Dès notre entrée au Ban Saint-Martin, à partir du 19 août, et notre retour également de l'affaire de Servigny à Montigny, le 4 août et le 1<sup>er</sup> septembre, nous apprimes, et c'était notre préoccupation, qu'on serait approvisionné avec des achats ou en faisant faire des fourrages, et en recourant le moins possible aux approvisionnements de la ville.

J'avais donné à mon sous-intendant la plus grande latitude; nous avons cherché toutes les denrées nécessaires, en sauvegardant autant que possible les intérêts du Trésor, mais toujours avec la règle de recourir le moins possible aux approvisionnements de la ville, et, du reste, nous avons pu suffire à nos besoins pendant tout le mois de septembre et une grande partie du mois d'octobre, excepté pour le pain, pour lequel nous avons été obligés de recourir plus souvent à Metz; mais, pour tous les vivres de campagne, le foin, la paille, le vin, l'orge, nous en avons toujours trouvé dans les environs. Du reste, nous occupions, à Montigny, un rayon d'approvisionnement fertile et présentant beaucoup de ressources, et nous avons pu faire de nombreux fourrages qui, quelquefois, cependant, n'ont pas réussi complètement, parce qu'il fallait employer un nombre relativement considérable de soldats. Je dois dire que nos braves officiers d'administration montraient beaucoup de courage, ainsi que nos hommes du train. Car très-souvent les fourrageurs ont été interrompus par les coups de feu.

Les rations de vivres ont été diminuées successivement. La ration a d'abord été réduite de 50 grammes; elle a été fixée, vers le 15, à 500 grammes, puis ensuite à 300 et à 250. La ration de viande a été diminuée proportionnellement. Bref, jusque vers le 24 ou 25 octobre, nous avons pu assurer les distributions régulières.

M. COURTOIS, sous-intendant. — Quand le 6<sup>e</sup> corps passa pour la première fois, le 26 août au matin, sur la rive droite de la Moselle, il était dans une situation, sinon bien satisfaisante, du moins rassurante; il traînait à sa suite plusieurs jours de vivres après la distribution du

jour de départ. La rentrée, le soir même, dans les positions primitives, n'altéra pas cette situation, et il fut possible de profiter de quelques jours, jusqu'au 31, pour réparer les déficiences qui avaient pu résulter de la précipitation des premières opérations. De sorte que, quand, le 31 août, le 6<sup>e</sup> corps passa pour la seconde fois sur la rive droite de la Moselle, il se trouvait dans une position normale pour ainsi dire, et sensiblement analogue à celle des autres corps.

La réserve de sac était reconstituée le 22 août, celle du corps d'armée également; il y avait un convoi régulier formé de voitures auxiliaires du train des équipages, au nombre de 100, auquel était attachée une compagnie du train des équipages. Ce convoi emportait à sa suite un jour et demi de pain, un demi-jour de biscuit, restant de la reconstitution des réserves, trois ou quatre jours de vivres de campagne, et un jour au moins d'avoine.

Au 20 octobre, il a fallu entamer la consommation des dernières réserves, et à partir de là, faire des réductions successives et forcées dans les rations.

Tels ont été le cadre et la physionomie du 6<sup>e</sup> corps au point de vue des approvisionnements pendant tout le temps de son séjour sous Metz. Donc, je conclus, sans craindre, je crois, des contradictions, que le 6<sup>e</sup> corps n'a jamais été, pendant son séjour sous Metz, dans le cas d'entraver ou de gêner une opération stratégique quelconque.

Au surplus, j'avais, comme tous les intendants, suivi la règle de conduite qui m'était dictée par mes supérieurs. Vivre le plus possible au moyen des ressources de chaque corps sur son terrain, et demander à Metz seulement ce qu'il n'était pas possible d'obtenir ainsi. N'ayant aucun four à ma disposition et aucun moyen d'exploitation de ce genre, il est évident que je devais demander le pain à Metz. Mais entre Woippy et la Moselle, le terrain est très-riche en exploitations agricoles.

M. LE PRÉSIDENT. — Si l'on avait pu étendre l'action militaire en avant de vos lignes, en suivant le cours de la Moselle, aurait-on trouvé des ressources considérables?

M. LE SOUS-INTENDANT. — Je ne sais pas au point de vue des ressources stratégiques; c'est un point de vue sur lequel je ne puis pas répondre; mais, quant aux ressources alimentaires, je n'hésite pas à dire oui, du moins en ce qui regarde le 6<sup>e</sup> corps.

*L'audience est suspendue.*

M. LE GÉNÉRAL DE LAVEAUCOUPET. — Le 14 août au matin, je reçus l'ordre de faire prendre les armes à ma division; la veille, les bagages étaient partis, ils devaient traverser Metz et ma division devait suivre les mouvements de l'armée. Je fis prendre les armes de bonne heure, et cependant, vers onze heures, je fus mandé auprès du général Frossard, commandant mon corps d'armée, qui me fit connaître que l'ordre était donné de faire entrer ma division dans Metz pour assurer la défense de cette place, et qu'elle ne suivrait plus le 2<sup>e</sup> corps d'armée.

Le 14 août, au moment même où je venais d'envoyer mes régiments dans les forts, la bataille de Borny s'engagea. Elle eut lieu avec des alternatives diverses; tantôt le feu était plus rapproché, tantôt plus éloigné de Metz, tantôt stationnaire. Bref, à la fin de la journée, il y avait progrès de l'ennemi, et du haut du fort Queuleu, où j'étais avec le 2<sup>e</sup> de ligne, je vis le fort Saint-Julien fortement menacé par l'ennemi, qui gagnait beaucoup sur son extrême droite, et qui occupait une position à peine à un kilomètre du fort Saint-Julien. J'étais fort inquiet; car en calculant tout le temps qu'il fallait au 63<sup>e</sup> de ligne pour se rendre à ce fort (je venais de l'envoyer il y avait peu de temps), j'étais convaincu qu'il n'était pas encore



arrivé; j'étais fort préoccupé; le fort ne répondait pas, il n'était pas armé, quand je vis tout à coup déboucher par la route, au-dessus du fort Saint-Julien, une batterie d'artillerie accompagnée d'un bataillon, au pas gymnastique, bientôt j'aperçus toute cette artillerie se mettre en batterie, les troupes qui l'accompagnaient se porter en tirailleurs à droite et à gauche. C'étaient seulement les précurseurs de la colonne qui arrivait : le général Ladmirault, entendant le canon derrière lui, avait fait déposer les sacs à ses hommes et les envoyait en toute hâte au canon. Cette division, qui arrivait à la hauteur où l'artillerie était tout d'abord, eut un succès réel, le bois fut pris, il fut enlevé, les Prussiens repoussés, et, la nuit arrivant, le combat cessa complètement de ce côté.

Pendant ce temps, le 2<sup>e</sup> de ligne était entré tout entier au fort Queuleu. Ce fort n'était pas armé; il était ouvert à la gorge; mais, en suivant les mouvements de l'ennemi, j'avais remarqué que, dans la position qu'avait occupée ma division et principalement vers le château et la ferme de la Haute-Bévoie, qui étaient établis sur le sommet d'un mouvement de terrain qui fait face au fort Queuleu, l'ennemi avait placé des batteries qui étaient à peu près à quinze ou dix-huit cents mètres du fort; quelques obus même tombèrent dans le fort; les autres allèrent au delà. Les deux batteries de mon artillerie n'étaient pas encore entrées dans le fort, je les fis mettre aussitôt en batteries sur les glacis. La distance était tout à leur avantage; c'était une portée admirable pour notre artillerie de campagne; la mitrailleuse qui était entrée dans un des bastions du fort et mes batteries qui étaient à l'extérieur sur les glacis de Queuleu firent taire les batteries ennemies, et l'attaque qui se dessinait vis-à-vis le fort Queuleu cessa en même temps que celle vis-à-vis le fort Saint-Julien, avec la nuit qui se passa très-tranquillement.

Le 14 au matin, je prends congé du 2<sup>e</sup> de ligne, de mes troupes, de mes officiers, du colonel Merlin, qui commandait le fort, et j'entre à Metz vers dix heures ou dix heures un quart. Immédiatement, je vais au quartier général du commandant de la place. Je le trouve au conseil; il était entouré de nombreux officiers du génie. A ce conseil, assistait aussi le commandant de Bucy, chef d'état-major du général commandant la division. Je saluai le commandant de la place, et je lui dis : « J'ai reçu l'ordre de me rendre à Metz, et je viens prendre vos ordres. » Et, devant tous, je lui demandai : « Où en sommes-nous? Avez-vous formé le conseil de défense de la place et la commission d'approvisionnement? » Il me répondit : « Mon cher général, appelé par l'Empereur à l'honneur du commandement de la place de Metz, j'assume sur moi toute la responsabilité, et je sais ce que j'ai à faire. » — Je reçus cette réponse comme doit la recevoir un subordonné; elle me fut pénible. Je rentrai chez moi, et pour éclairer mes doutes, je pris le règlement, le règlement du service en campagne et sur le service des places, et je vis une chose qui me parut sinon motiver, du moins atténuer ce qu'il y avait de désagréable pour moi dans la réponse qui m'avait été faite.

Le règlement dit : « Le conseil de défense sera formé du commandant de place et du général commandant les troupes dans la place. » Je n'avais rien à dire. Je n'étais ni l'un ni l'autre, le général de division Crespin commandait la division et le général Coffinières était commandant de la place, par conséquent j'avais peut-être été un peu inquisiteur en faisant une question qui ne me regardait pas. Néanmoins, l'impression que je ressentis fut pénible.

Du 17 au 25, ma division, qui était dispersée dans les forts, mais qui était encore division, fut complètement désorganisée.

On me prit mon artillerie, on me prit mes munitions, on me prit mes moyens de transport. Le service de santé de ma division fut envoyé dans les hôpitaux de Metz, et il ne me resta que mon état-major; je compris, puisque mes troupes étaient dispersées dans les forts et qu'elles coopéraient à la défense de la place, je compris très-bien que mes troupes n'étaient plus sous mes ordres directs, mais qu'elles étaient sous les ordres du commandant de la place, et plus directement encore sous les ordres des commandants des forts.

Ma position se trouva donc pénible, j'étais annihilé. Je n'avais qu'à attendre les événements, et à les subir.

Je n'ai donc eu à m'occuper, en aucune façon, ni de la défense, ni des subsistances, ni de l'exécution de tout ce que prescrivent les règlements militaires. Ces deux mois passés à Metz ont été très-longes dans ma carrière. Je lisais tous les jours le règlement du service en campagne, celui des places, et rien de ce qu'ils prescrivaient n'était fait.

Une ou deux fois, je me permis de dire au général commandant la place : « Mais, pour Dieu, fermez donc vos portes! » Il me dit avec beaucoup de bienveillance : « Cela ne dépend pas de moi. Je suis obligé d'obéir, et j'obéis... » Mais le désordre arrivait à Metz. — La police était loin d'y être ce qu'elle aurait dû être dans une ville placée dans des conditions ordinaires, et à plus forte raison dans une ville assiégée.

Les troupes qui étaient autour de Metz, qui avaient beaucoup souffert, qui avaient eu un temps épouvantable, leurs vivres perdus, ces troupes venaient très-souvent à Metz, et, au lieu d'un ravitaillement très-rationnel, très-sévère, quelquefois il y avait exagération et un peu de gaspillage; c'était inévitable, du moment où les portes de Metz n'étaient pas fermées. Voilà tout ce que j'ai à dire sur l'époque dont il est question.

Dans l'après-midi, je visitais les hôpitaux. J'ai vu presque tous les jours le brave général Decaen, qui est mort de ses blessures; je lui ai rendu les derniers devoirs; je ne l'ai quitté qu'au dernier moment. Les autres jours, tantôt je visitais l'hôpital, installé dans la caserne du génie, tantôt l'hôpital de l'esplanade ou celui qui était à l'École d'application du génie.

Là, j'écoutais les réclamations des officiers et des soldats, et j'ai eu le bonheur de rappeler pour quelques-uns les droits qu'ils avaient à des récompenses, et de les leur faire obtenir.

Quant aux soldats, je veillais autant que possible à ce qu'ils eussent la meilleure alimentation possible et les autres soins nécessaires; mais je dois dire que partout je trouvais les plus grands soins donnés à nos braves blessés, et qu'après avoir fait cette visite, toujours pénible, je revenais avec un grand soulagement, celui de voir que nos soldats étaient admirablement traités et qu'il était impossible de rien faire de mieux.

En un mot, j'ai subi le siège de Metz, et mon rôle a cessé du jour où je suis entré dans la place.

M. LE PRÉSIDENT. — Le conseil vous remercie, général, de cette déposition qui l'a vivement intéressé. Vous avez demandé, le 15, la formation du conseil de défense, et vous avez rapporté la réponse du commandant de la place.

M. LE GÉNÉRAL DE LAVEAUCOUPET. — Le 15, entre dix heures et dix heures et demie du matin, devant tout l'état-major du commandant de la place, et en présence du chef d'état-major, du général Crespin, j'ai demandé cette formation.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-il à votre connaissance que le conseil de défense ait été constitué plus tard?

M. LE GÉNÉRAL DE LAVEAUCOUPET. — Le 13 octobre, je reçus une lettre du général com-



mandant la place qui m'avertissait que je faisais partie du conseil de défense. Je me rappelai le 15 août. Je montai à cheval, et, le règlement à la main, je fus chez S. Exc. le maréchal Bazaine, et je lui dis : « Le 15 août, quand j'ai demandé s'il y avait un conseil de défense, voilà ce qui m'a été répondu. Aujourd'hui, 13 octobre, on m'informe que je fais partie de ce conseil de défense. Permettez. Je viens invoquer le règlement, et je récusé le mandat qu'on veut me donner aujourd'hui, je ne puis pas l'accepter. Si j'avais fait partie du conseil de défense, je serais responsable de la situation actuelle; n'en ayant pas fait partie, le règlement est pour moi, je refuse; je ne peux pas accepter cette fonction. Du reste, le règlement est positif, il dit : « Le conseil de défense sera formé du général commandant la place et du général commandant les troupes dans la place. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Donc je ne dois pas en faire partie; je décline formellement cette fonction. »

Le maréchal Bazaine me donna complètement raison et me dit : « Non. Ce n'est pas vous qui devez faire partie du conseil de défense. »

Donc, en aucune façon et en aucune manière, je n'ai appartenu au conseil de défense de la place de Metz.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais savoir si le témoin se souvient que le maréchal lui ait proposé de prendre le commandement de Metz, en remplacement du général Coffinières, et à quelle époque?

M. LE GÉNÉRAL DE LAVEAUCOUPET. — Le lendemain du jour où je fis ma réclamation à S. Exc. le maréchal Bazaine, par conséquent, le 14 octobre, je reçus une lettre de Son Excellence ainsi conçue :

« Mon cher général,

« Je vous prie de passer chez moi dès que vous le pourrez. »

Je reçus cette lettre à six heures du soir; je montai à cheval aussitôt, et à sept heures, j'étais chez M. le maréchal.

S. Exc. le maréchal Bazaine me fit l'ouverture suivante, il me dit : « Je vous ai fait appeler parce que mon intention est de vous donner le commandement de Metz... »

Oh! j'eus un moment de grande joie. Je crus qu'il s'agissait de me donner ce commandement parce que ma division était dans Metz, et qu'il s'agissait de défendre Metz. Mais il n'en était pas ainsi, et quelques paroles prononcées ensuite par M. le maréchal me firent comprendre combien il déplorait les désordres qui existaient à Metz, combien il sentait que ces désordres étaient fâcheux, nuisibles, et M. le maréchal me proposait de prendre ce commandement pour rétablir l'ordre dans la ville, et pour la ramener à l'obéissance.

Je déclinai cette mission. Je dis au maréchal : « Je n'ai rien à vous cacher. Le désordre est à son comble. Vous n'y êtes pas aimé, monsieur le maréchal! Votre nom est détesté. Je dois vous le dire aujourd'hui, avec la meilleure volonté du monde, je serais inhabile à faire cesser le désordre qui existe dans Metz, ce désordre est trop grand, et mon autorité serait méconnue pour deux raisons : je suis simple général de division; un général de division plus ancien que moi a commandé ici; j'ai été annihilé à Metz, j'ai subi tous les ordres qui m'ont été donnés, par conséquent je serais impuissant à rétablir l'ordre. »

Je déclinai donc une mission que j'étais complètement inhabile à remplir, je le reconnais, et je me retirai.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais savoir si, dans l'opinion du témoin,

le commandant de la place de Metz a fait le nécessaire pour parer autant que possible aux désordres et aux inconvénients qu'il vient de signaler?

M. LE GÉNÉRAL DE LAVEAUCOUPET. — La question est très-scabreuse pour un homme qui était sous les ordres d'un chef. Je déclarerai très-hautement que j'ai lu, pendant tout le temps que j'ai été à Metz, les règlements sur le service en campagne, et sur le service des places, je dirai qu'ils n'ont pas été observés.

M. PROST, ancien membre du conseil municipal de Metz. — La ville de Metz n'a pas eu de période préparatoire, de préparatifs du blocus; elle a été investie d'une manière inopinée, sans avoir pu s'y attendre et sans qu'il ait été pourvu d'aucune façon à ce qu'exigent de telles circonstances.

Les premières communications entre l'autorité militaire et l'autorité municipale, depuis le 20 juillet jusqu'aux premiers jours d'août, ont été exclusivement consacrées aux services hospitaliers, aux ambulances. On a construit des emplacements, on a organisé des associations de médecins, de pharmaciens. Dans le principe, il ne s'agissait que de recevoir des blessés évacués de champs de bataille à une certaine distance de Metz et de plus en plus éloignés, mais non pas des blessés tombés autour de nous.

Dès les premiers jours, ceux de nos collègues du conseil municipal qui étaient au courant des questions de grains et de farine, ont pu nous informer d'une manière sommaire que la ville, dans les magasins du commerce et dans ceux des particuliers, possédait pour deux mois et demi de vivres, c'est-à-dire de blé, de pain assuré. Cette indication, rapprochée des termes de l'arrêté pris par le général Coffinières à la date du 10 août ou du 12, pour prescrire aux campagnards qui rentraient dans la ville, d'apporter avec eux quarante jours de vivres, nous inspirait une grande sécurité.

Vers la fin d'août, le 25, je crois, le conseil municipal constitua un comité ou plutôt une commission dite des approvisionnements, qui eut pour mission d'élaborer les projets de mesures à prendre, et qui ont été prises en effet pendant la durée du blocus, pour assurer les subsistances. Cette commission était composée de trois membres qui préparaient les questions, les étudiaient et les rapportaient au conseil municipal; il en ressortait des propositions qui étaient soumises au général Coffinières, lequel s'empressait de prendre des arrêtés conformes; c'est ainsi qu'on pourvut, pendant toute la durée du blocus, à la subsistance de la ville.

J'arrive maintenant à une autre question, celle des communications qui ont été adressées au conseil municipal de Metz par l'autorité militaire.

La première est demeurée presque inaperçue : il s'agissait d'un communiqué adressé aux journaux de la ville le lendemain de la bataille de Saint-Privat.

La bataille est du 18, et c'est le 19, je crois, qu'a été adressé ce communiqué qui a été imprimé le 20 dans le *Courrier de la Moselle*; il était à peu près conçu en ces termes :

« Dans la journée d'hier, les plans de l'ennemi ont échoué, l'armée qui tient sous Metz pourvoit à des nécessités stratégiques et politiques..., etc. »

Telle était la teneur de cette communication, qui, je le répète, n'a pas fait alors beaucoup d'impression. Mais il y en eut une qui en a fait davantage : elle résultait d'une sorte de proclamation qui avait été affichée en placard dans les rues de Metz, le 13 septembre. C'était le lendemain du jour où nous avons connu le fatal événement de Sedan; la nouvelle en courait dans la ville depuis le 12, et elle avait été répandue par des articles empruntés à



des journaux qui n'avaient pu être communiqués aux journalistes que par l'administration militaire, car rien ne s'imprimait dans la ville sans que le gouverneur en eût connaissance. Il avait, en effet, établi une censure qui passait tout à son crible, et qui ne laissait publier que ce qu'elle voulait.

Le lendemain de cette note qui avait causé une grande émotion, parut un placard signé par le général Coffinières, le préfet et le maire. Les signatures de ces deux derniers étaient d'ailleurs tout à fait accessoires et c'était de l'autorité militaire qu'émanaient les renseignements. Il y était dit que la nouvelle publiée la veille, d'après des journaux apportés de l'intérieur, n'avait rien d'officiel, que l'émotion publique devait tenir compte de cette circonstance, mais que si l'autorité militaire ne pouvait pas la confirmer, elle ne pouvait pas non plus la démentir! Cela équivalait à une sorte de confirmation officielle. Mais, dans cette même dépêche, était ajouté un paragraphe ainsi conçu : « L'armée qui nous entoure ne nous quittera pas; en tenant sous Metz, elle donne au gouvernement de la France le temps de pourvoir au salut du pays. » C'était le général Coffinières qui prononçait ces paroles, mais, évidemment, elles devaient partir de plus haut.

Nous avons eu une troisième communication, à la date du 30 septembre, dans une conversation entre le maréchal Bazaine et le maire de Metz, le regretté M. Maréchal, au Ban-Saint-Martin. Dans cette conversation, le maréchal Bazaine a été amené à dire au maire : « Cette position sous Metz n'est pas de mon choix; elle m'a été prescrite et on m'a déclaré que son abandon pouvait compromettre la dynastie. »

Cette déclaration singulière parut tellement étrange au maire de Metz, qu'en rentrant chez lui, il l'a consignée par écrit et qu'elle a été reproduite plus tard dans une publication qu'il a lui-même surveillée peu de temps avant sa mort, et qui émanait du conseil municipal : *Le blocus de Metz.*

Pendant ce temps, on avait pris quelques mesures relativement aux approvisionnements : la première a consisté à centraliser toutes les ressources existant dans différents dépôts de la ville. On afficha un arrêté du commandant supérieur, qui prescrivait à chacun de venir à l'hôtel de ville, dans un bureau constitué à cet effet, pour faire la déclaration de tout ce qu'il possédait en fait de subsistances. Ces déclarations se firent avec beaucoup d'empressement, et, plus tard, on a pu acquérir la certitude qu'elles avaient été parfaitement sincères, à la suite des vérifications auxquelles se livra une commission spéciale, constituée en vertu d'un ordre du général Coffinières, et qui était composée d'officiers d'administration, d'officiers de l'armée et de membres du conseil municipal.

Cette commission a commencé à fonctionner le 12. Le matin de ce jour, alors qu'elle était réunie à l'hôtel de ville, prête à entrer en fonctions, on vit apparaître le général Coffinières, qu'on n'avait jamais encore vu auparavant à l'hôtel de ville, et là, en présence de cette commission, il tint un langage qui parut à tous extrêmement singulier. Il dit à peu près ceci : « Avant peu, l'armée s'éloignera probablement de la ville; nous devons donc nous attendre à un siège. Les Prussiens ont l'habitude de brusquer ces sortes d'opérations; ils ne s'attendent pas aux travaux d'approche; ils bombardent immédiatement et nous devons nous attendre à quelque chose de terrible.

Ce langage frappa tellement nos collègues, que, le lendemain, ils nous rapportèrent cette étrange déclaration, qui semblait médiocrement faite pour rassurer une population fort heureusement bien résolue,

Le lendemain 13, à la séance du conseil municipal, nos collègues nous répétèrent ce propos et, à cette même séance, le maire nous communiqua une lettre qu'il venait de recevoir le matin même du général Coffinières, et qui était à peu près conçue en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous prévenir qu'aujourd'hui les magasins militaires sont absolument vides; en conséquence, toutes les ressources devant être mises en commun, et la ville ayant encore des ressources, je vous préviens que vous aurez à verser par jour 480 quintaux pour la subsistance de l'armée. Les voitures militaires iront prendre livraison aussitôt que vous aurez indiqué les locaux où sont ces denrées. Je ne pense pas que je sois obligé d'employer la force pour arriver à l'exécution de la mesure que je prescris. »



ESSAI DE PONTS DE BATEAUX SUR LA MOSELLE.

Singulière déclaration à l'égard d'une population comme celle de Metz, qui avait toujours montré le plus grand dévouement et le plus grand empressement pour ce qui concernait l'armée et la défense!

Cette lettre nous émut profondément; il nous semblait qu'il y avait là un parti pris de nous effrayer, et cela nous inspira une réponse qui était surtout conçue en vue de manifester notre ferme résolution de faire face à une situation, quelque pénible qu'elle fût. Cette réponse, rédigée en séance même, fut expédiée au général Coffinières, et le maire en donna connaissance à la population en la lisant tout haut devant la porte de l'hôtel de ville, où il y avait, ce jour-là, beaucoup de monde rassemblé.

A peu près à la même époque, nous reçûmes la seule communication directe que le maréchal Bazaine ait eue avec la population.



Le 11 octobre, il fut affiché, au nom du commandant en chef, un placard dans lequel il allait au-devant des rumeurs qui existaient depuis quelque temps dans la ville; on faisait, en effet, courir le bruit qu'il était question de négociations avec l'ennemi et d'une capitulation qui pourrait être signée dans certains termes, dans des termes notamment qui stipuleraient la restauration du régime impérial; c'était évidemment à l'adresse de ces bruits qu'était rédigée cette communication signée par le maréchal Bazaine. Il y était dit: « Je n'ai reçu aucune nouvelle du gouvernement, malgré tous les efforts que j'ai faits pour m'en procurer. Ayez confiance dans ma loyauté, et ne pensons qu'à la défense du pays. Vive la France! »

La population était, comme je l'ai dit, dans une disposition de méfiance. Elle était pourtant toujours résolue, et la preuve de cette résolution c'est l'attitude qu'elle a eue à la suite d'une première communication faite par le général Coffinières au milieu du mois de septembre. Un jour, le 16, je crois, le général Coffinières fait prévenir la municipalité qu'on est sous la menace d'un bombardement très-prochain; il mande en même temps, auprès de lui, le commandant des sapeurs-pompiers, et lui prescrit certaines mesures. Ces mesures, qui se sont accomplies avec un certain appareil et qui s'exécutaient sous les yeux de la population, consistaient à disposer des tonneaux dans les cours, dans les rues, sur les places, et à les faire remplir d'eau par les pompiers assistés de détachements de gardes mobiles.

Tout cela se faisait avec un certain appareil, qui semblait indiquer qu'on était à la veille d'un bombardement; la population, toutefois, ne s'en montra pas très-émue. La preuve, c'est qu'à la suite de cette circonstance, une adresse fut rédigée et soumise à la signature du public.

Cette adresse qui, en quelques jours, fut couverte de plusieurs centaines de signatures, et qui fut remise au maire de Metz, pria cet officier municipal de se faire, auprès du maréchal Bazaine, l'interprète des sentiments et des craintes de la population. Il y était dit que les habitants ne redoutaient pas un siège, qu'ils y étaient préparés, mais qu'on verrait avec bonheur l'armée s'éloigner de Metz pour remplir le rôle qu'on ne doutait pas qu'elle remplît brillamment; et on ajoutait, — comme par une fatale prévision: — « Si vous restez là, nous mourrons de faim! Et, finalement, qu'arrivera-t-il?... Nous ne voulons pas être la rançon de la paix! » Paroles prophétiques, car nous sommes la rançon de la France!...

Les méfiances augmentèrent encore à la suite de cet avis du 11 qui fut affiché par les ordres de M. le maréchal Bazaine dans les rues de Metz. Trois jours après, le 14, dans les mêmes dispositions, pour un objet analogue, il mande au Ban-Saint-Martin les commandants de la garde nationale et là, devant eux, il proteste contre la méfiance des habitants; il dit qu'il n'en comprend pas le motif; il y a enfin un échange d'explications dont je ne connais pas les détails, mais je crois qu'un des commandants de la garde nationale, qui assistait à l'entretien, doit déposer devant le conseil.

La défiance des habitants s'augmente encore à la suite de cela, en présence de certains indices assez significatifs. Le 17 octobre, paraît dans les journaux de Metz un *communiqué* dans lequel étaient relatées les déclarations faites au grand quartier général par des prisonniers prussiens qui entraient dans des détails très-circonstanciés, très-développés, sur l'importance des forces d'investissement. On trouvait fort étrange une communication pareille à une armée qui pouvait être encore appelée à agir. On mettait une certaine complaisance à

l'étalage de ces forces; la communication enfin avait un tel caractère, que le journaliste qui la publiait crut devoir ajouter: « Il nous semble que nous devons prévenir le public, en publiant ce communiqué, que son origine permet de faire quelques réserves sur les faits qui y sont exposés. »

Presque au même moment, apparaît dans le camp et dans la ville, un document très-étrange, une espèce d'état détaillé des ouvrages d'investissement, avec un plan représentant ces ouvrages, et dans des conditions qui ont été, je dois le dire, reconnues ultérieurement bien exagérées par toutes les personnes qui ont vu les alentours de Metz, après la levée du blocus.

Survient, le 18 et le 19 octobre, la publication des fausses nouvelles apportées par le général Boyer. Vous les connaissez: l'anarchie régnait en France, les socialistes pillaient les villes, les campagnes levaient le drapeau blanc, toutes les villes de France demandaient des garnisons prussiennes, etc., etc.

Évidemment, ces nouvelles, qui étaient colportées verbalement, avaient dû s'augmenter en route, par suite de ce mode de transmission. On savait du reste que la communication première avait été faite aux troupes par les officiers, aux officiers par les généraux, aux généraux par les chefs de corps d'armée qui en avaient reçu communication verbale du maréchal, au lendemain du retour du général Boyer.

Le conseil municipal, très-ému de l'émotion du public, et ne doutant pas qu'il dût y avoir des exagérations, reconnut qu'il y avait nécessité de demander ce qu'il en était. On s'adressa alors au général Coffinières, pour lui demander des renseignements sur les bruits qui couraient. Le lendemain, 24, on reçut la réponse du général Coffinières, qui disait qu'une demande de cette nature dépassait ses droits, qu'il ne pouvait pas y répondre et que c'était à M. le maréchal Bazaine qu'il fallait s'adresser pour obtenir les renseignements qu'on désirait.

On écrivit à M. le maréchal Bazaine, et, le 26, on eut la réponse du maréchal. Au moment où elle allait être présentée au conseil municipal, M. le général Coffinières se présentait lui-même pour assister à la séance. Quatre jours auparavant, le 22, il était déjà venu avec une escorte considérable d'officiers, cinq ou six. On lui avait fait les honneurs du bureau. Il avait déclaré que son intention, dans cette démarche, était de faire connaître, par l'intermédiaire du conseil municipal, et en lui faisant d'abord la communication, la situation dans laquelle on était. L'armée était ou allait être séparée des intérêts de la ville; quant à la population, disait-il, elle a, sur la possibilité de prolonger la défense, des illusions auxquelles il faut mettre fin, elles pourraient avoir de graves inconvénients; il faut qu'elle soit éclairée; il faut qu'elle sache que la défense, dans laquelle elle a une grande confiance, est très-limitée. — Nous étions alors au 22, et il ajoutait: « Vous avez dans vos magasins des vivres-pain pour jusqu'au 29; la garnison, — il employait cette expression; la garnison était constituée, il paraît, c'est ce qui résultait de cette séparation annoncée, — la garnison en a pour jusqu'au 25; on vivra à deux jusqu'au 28, mais il faut que la population sache qu'elle mangera, le 28, son dernier morceau de pain.

Cette communication, faite dans ces termes, paraissait de nature à ébranler singulièrement la fermeté de résolution nécessaire dans de pareils moments. On en fit la remarque au général Coffinières, on lui demanda s'il ne voyait pas d'inconvénient à publier cette date à jour fixe de l'épuisement des approvisionnements, et on obtint de lui que le procès-verbal,



qui devait être publié le lendemain, et qui était le mode de publicité habituelle pour ces sortes d'informations, contiendrait cette phrase : « Nous n'avons plus que pour quelques jours de vivres. »

Le 26 octobre, le général Coffinières est revenu au conseil municipal au moment où parvenait à ce dernier cette lettre de M. le maréchal Bazaine touchant les nouvelles : « Le commandant supérieur a assisté à toute la conférence, il sait ce qui a été dit, il peut vous renseigner comme vous le désirez. » M. le général Coffinières était ainsi mis en demeure de répondre. Il nous dit qu'en présence de cette déclaration du maréchal, il allait parler ; qu'en effet, on avait reçu de l'intérieur des nouvelles d'après lesquelles Soissons était pris, Paris investi, 1,200,000 Prussiens inondaient le Nord et menaçaient le Midi, que le roi de Prusse avait déclaré qu'il ne trouvait plus personne avec qui traiter, qu'il n'y avait plus de gouvernement, que Rouen avait demandé une garnison prussienne. Il ajoutait une nouvelle qui était aussi contenue dans la lettre de M. le maréchal Bazaine, une fatale nouvelle, c'est que le matin même, dans un conseil de guerre, il avait été décidé que la place serait rendue et que l'armée...

Des sanglots longtemps comprimés obligent le témoin à s'arrêter. L'auditoire tout entier partage cette émotion, et les juges eux-mêmes ne peuvent garder leur impassibilité.

Au bout de quelques instants, M. Prost reprend son douloureux récit :

La suite, c'est la reddition de la ville. Je n'entrerai pas dans ces détails très-douloureux... La population a supporté ce coup avec résignation et avec cette attitude que nous avons vue à nos pauvres soldats partant pour la captivité ; elle pouvait dire comme eux : nous avons fait tout ce qu'on nous a demandé ; nous n'avons rien à nous reprocher...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne vous rappelez pas quelle pouvait être la durée des approvisionnements qui se trouvaient dans la place le 18 août ?

M. PROST. — Le 18 août, on nous a dit que la population civile avait environ pour soixante-dix-huit jours de vivres, et, en effet, ce terme a été à peu près atteint. A la suite de la lettre du 13 du général Coffinières, la ville a livré 750 ou 780 quintaux, et, au lendemain de cette livraison, les membres du conseil municipal ont appris que la déclaration qui avait motivé cette exigence et cette livraison n'était pas absolument exacte, que certains corps avaient des réserves, que le 3<sup>e</sup> corps, notamment, avait été mis en demeure de faire des versements. Alors la ville n'a donné que ces 756 quintaux, c'est-à-dire les vivres de deux jours.

Quand on a rendu la ville, il n'y avait plus beaucoup de ressources, en effet ; cependant, il y avait encore les approvisionnements des particuliers, qui n'étaient pas entamés, comme le pressentait le général Coffinières dans sa proclamation du 29 à la population : « On pourrait tenir encore quatre ou cinq jours, disait-il, mais ce serait sans utilité. » C'était là l'estimation du général Coffinières. On aurait pu encore ajouter cinq ou six jours de souffrances et de privations ; en un mot, on pouvait tenir encore une huitaine de jours à mon avis. et je crois que cela n'aurait pas eu l'inutilité qu'on prétendait.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez dit que le comité d'approvisionnement avait été formé le 12 septembre ?

M. PROST. — Le comité de vérification des déclarations. Le comité de surveillance réglementaire était formé à ce moment, le maire en faisait partie. Il a parlé du résultat de la première séance qui a consisté à dire que les magasins étaient à peu près vides, ce qui n'était pas vrai, puisqu'on a encore vécu une dizaine de jours.

M. DE BOUTEILLER (Charles-Joseph-Ernest), quarante-six ans, ancien conseiller municipal de Metz, demeurant à Paris.

En ce qui concerne la défense, naturellement, je n'ai rien à dire.

Quant aux approvisionnements, je ferai remarquer que cette question n'est née au point de vue du conseil municipal qu'avec la fermeture du blocus.

Dès le début de la guerre, nous avons eu des rapports avec l'intendance militaire, mais cette autorité ne nous a pas demandé autre chose que de nous préoccuper de la question des ambulances. On nous avait demandé si la ville de Metz pouvait pourvoir aux soins de 4,000 blessés.

Nous nous sommes occupés de tout notre cœur à préparer ce qui était nécessaire à cet effet. Les circonstances nous en ont envoyé 22,000, et nous avons eu la consolation qu'ils n'ont pas manqué de soins.

Nous avons nommé une commission de subsistances qui a eu pour mission de constater ce que la ville renfermait de denrées, et de veiller à leur bon emploi. Cette commission a constaté dès le début que la situation des subsistances de la ville était un peu supérieure à l'état normal. Il y avait déjà eu dans les environs quelques inquiétudes qui avaient fait prendre à un certain nombre de voitures de cultivateurs le chemin de la ville ; on pouvait compter environ 35,000 quintaux à la disposition de la population civile qui s'était accrue de 20,000 paysans qui étaient venus chercher un refuge dans la place, et de quelques milliers de blessés recueillis dans nos maisons et qui faisaient partie de nos familles.

Pendant longtemps la question des subsistances ne nous a pas préoccupés. Nous pensions, à voir la situation que l'armée avait prise, que cette préoccupation n'existait pas du tout chez elle. Nous avons vu laisser de côté de si magnifiques villages regorgeant des denrées de la dernière récolte, par exemple dans la plaine de Thionville, que nous croyions que l'armée avait apporté avec elle des approvisionnements considérables et c'est sur eux que nous fondions nos espérances, nous nous disions que, lorsque les ressources de la place seraient épuisées, l'armée lui viendrait en aide.

Cette même question nous a donné depuis de grandes douleurs : si nous avions été informés de la situation vraie, nous aurions apporté la plus grande vigilance à en surveiller l'emploi, nous aurions rationné la population dès le début, nous aurions demandé avec les plus vives instances qu'il fût défendu aux soldats de venir acheter en ville, par bandes énormes, le pain dans les boulangeries, ce qui diminuait d'autant l'approvisionnement de la population. Lorsque la question s'est imposée à nous, on a rationné, on a fait du pain de boulangé qui contenait le son, on a réduit successivement la ration à 400, puis à 300 grammes, et enfin on est arrivé à la fin avec bien peu de chose.

Mais il y avait dans nos maisons, — et c'est notre incurable chagrin, — des quantités de provisions. Nous avions du vin dans nos caves, du riz, des légumes secs, du lard ; chacun avait fait ses réserves, et plutôt que d'ouvrir la ville, on aurait vidé le dernier grain de riz, de façon à partager complètement la pénurie de l'armée.

Les souffrances de la population ont été grandes, mais les souffrances morales ont été plus cruelles que les souffrances matérielles. La partie pauvre de la population a beaucoup souffert ; ses habitudes d'alimentation étaient rompues. L'état sanitaire était donc mauvais ; mais enfin il a été, chose extraordinaire, plus mauvais encore après la fin du siège. Bien des germes de maladie avaient été contractés ; le chagrin et l'émotion ont fait autant de mal



que les privations matérielles. Dans les quatre mois qui ont suivi la reddition, la population a perdu 2,500 âmes environ; le tiers ou le quart de ce nombre a succombé aux trois maladies qui régnaient alors : la fièvre typhoïde la dysenterie et la variole.

Cette situation était triste, mais ce n'est pas de notre côté qu'est venue la situation désespérée. Même au dernier moment, si les ressources matérielles n'étaient pas très-considérables, les ressources morales étaient intactes. On ne peut pas se figurer avec quel dévouement, quelle abnégation, quelle énergie la population avait supporté cette situation. Les petits enfants étaient presque tous morts par suite de la privation de lait; le lait de leurs mères était tari, et il n'y avait pas de vaches pour leur en donner un autre. Dans presque toutes les maisons, il y avait des malades et des blessés. Eh bien, je dois le dire et j'ai le droit de le dire, parce que j'étais administrateur des Sociétés de secours mutuels, et membre du bureau de bienfaisance, je n'ai pas entendu dans les derniers jours exprimer le désir que cette situation cruelle prit fin. Ce que la ville de Metz voulait, c'était durer, durer encore, durer toujours, au prix de tous les sacrifices.

Lorsqu'un certain jour, il y a eu une émotion populaire, circonstance qu'on a bien exagérée, le seul mobile qui amenait tous les officiers de la garde nationale ensemble à demander au maire de les présenter au gouverneur de la ville, c'était de dire qu'il fallait disposer de tout ce que la ville renfermait, non-seulement de la personne des citoyens, qui étaient prêts à se sacrifier pour la défense de la patrie, mais de tout ce que les maisons pourraient fournir; des tuyaux de fonte, de plomb, qui servaient pour les eaux, etc.; on pouvait tout démolir, s'il le fallait; on aurait accepté de bon cœur que la ville fût détruite, pourvu que le drapeau français flottât sur ses décombres.

Le conseil municipal était bien l'expression véritable des sentiments des habitants. Ce que je veux surtout faire ressortir, c'est que dans toute cette population qui était formée d'éléments très-divers, il n'y avait plus qu'un sentiment, toutes les divergences s'effaçaient pour faire place à l'amour du pays, au désir de conserver la ville de Metz française. Ainsi la garde nationale était complètement dévouée; elle n'avait à prendre des leçons de patriotisme de personne, mais elle avait pris de l'armée des leçons d'abnégation et de discipline. Ce qui faisait sa force, c'est que toutes les classes y étaient mélangées, le pauvre y était à côté du riche, le conservateur à côté de l'exalté, les prudents retenaient les plus ardents et les plus ardents donnaient de la résolution à ceux qui n'en avaient pas assez. La moyenne de tous ces sentiments, c'était la ferme et calme résolution de tenir le plus longtemps possible.

J'arrive maintenant aux rapports de la municipalité avec l'autorité militaire.

Le gouverneur de Metz a paru au conseil municipal trois fois dans des circonstances naturellement très-importantes. Vers le 15 septembre, on avait répandu officiellement des nouvelles de nature à émuouvoir profondément la population, mais qui, je dois le dire, ne l'ont pas troublée. On avait annoncé à jour fixe, presque à heure fixe, pour cette date, un bombardement terrible qu'on ne pouvait pas empêcher. Il devait partir d'une batterie cachée dans un petit repli de terrain, derrière Vigneulles; elle était composée de canons de gros calibre qui devaient lancer des obus énormes sur la ville.

Nous avons pris toutes les précautions, ordonné qu'on mit des tonneaux plein d'eau à tous les étages des maisons, etc. Mais on attendait ce bombardement avec à peu près autant d'incertitude que de résignation. En effet, il n'y a pas eu de bombardement, et la batterie dont on parlait n'existait pas.

Le 11 octobre, il a couru des bruits dont chacun a pu apprécier depuis le fondement, mais je répète ce qui se disait alors à Metz. On affirmait qu'il y avait eu un conseil de guerre la veille, dans lequel il avait été question de choses très-graves, l'impératrice devait recevoir le serment des troupes, l'armée devait ensuite sortir, et, — c'était là ce qui nous blessait au cœur — les forts devaient être laissés comme gage à l'armée allemande. C'est ce jour-là que la population a été profondément émue, et qu'il y a eu, non pas du désordre, mais une violente explosion de patriotisme à la fois messin et français. Les choses se sont calmées sans grand esclandre.

Le lendemain, le gouverneur de Metz vint au conseil municipal; il nous annonça brusquement qu'il fallait que les grains réquisitionnés fussent envoyés à l'armée parce que ses greniers étaient entièrement vides, et qu'il fallait que nous la nourrissions.

Le lendemain, à la suite de quelques pourparlers qui s'établirent, de quelques confidences qu'on reçut, de certaines communications faites par des gens qui savaient au juste ce qui en était, on finit par obtenir du gouverneur de Metz qu'il demanderait la révocation de cet ordre. En effet, quelques jours après, il fut révoqué et l'armée, qui n'avait reçu de nous que 7 ou 800 quintaux, continua à vivre pendant plusieurs jours. Seulement, cette opération avait nivelé les ressources de la ville et celles de l'armée. Cette égalité devant la misère devait, quelques jours plus tard, constituer une simplification.

Le 22 octobre, le gouverneur de Metz disait que l'armée allait se retirer, soit en combattant, soit en vertu d'un arrangement, et que la ville de Metz devait être abandonnée à ses forces. « Ce jour-là aussi, nous disait-il, les Messins connaîtront seulement ce que c'est que les horreurs de la guerre; ils seront bombardés, et le bombardement, dans une ville dénuée de toutes les ressources, aura des conséquences effroyables. » Je ne sais si l'on voulait obtenir de nous la manifestation d'un trouble quelconque; mais, en tout cas, on ne l'a pas obtenue.

Nous avons répondu, quelques jours après, que la résolution de la ville était de tenir ferme jusqu'aux dernières extrémités, quelles qu'elles fussent. Cette résolution, nous l'avions intacte le dernier jour.

Il nous restait à la fin bien peu de chose comme approvisionnement. Pour traiter cette question d'une manière utile, ce n'est pas à la fin d'octobre qu'il faut arriver. Ce jour-là, malheureusement, elle était résolue par les faits. Mais plus tôt, c'eût été autre chose.

Ce jour-là, tout ce qui nous restait, — le fait est constant et je puis l'affirmer, — nous l'aurions mis à la disposition de l'armée, si on nous l'avait demandé. De plus, il y avait encore quelques approvisionnements dans les forts; les soldats qui appartenaient à la garnison des forts, en partant pour la captivité, reçurent de quoi vivre; mais ceux qui faisaient partie des corps campés en avant ou en arrière de la ville n'eurent rien. Et comme l'armée allemande n'avait pas été prévenue, — du moins je le crois, — qu'elle aurait à fournir à la subsistance des prisonniers, ceux-ci passèrent une longue journée, peut-être même davantage, sans nourriture, sous un effroyable ciel qui versait des lames d'eau froide, et dans une boue détremnée qui était leur seul lit! Ceux qui, parmi mes collègues, étaient hors de Metz, pourront dire quelles ont été les conséquences de cette situation sur la santé et sur la vie des soldats.

Pour ma part, j'ai assisté à un spectacle douloureux que je n'oublierai jamais. Deux jours après la capitulation, les rues de Metz furent traversées par des files de voitures qui rame-